**INITIATIVE**
Le Fonds de Participation des Habitants **p. 2**

**INITIATIQUE**
Henri Wallon et le prix Chronos **p. 9**

**INITIALES**
Carine et les racines **p. 11**

**INITIATEUR**
Loïc remet sa ceinture en jeu **p. 11**

# VILLIERS-LE-BEL INFOS

MAI 2022 – N°202

# Le Printemps des rénovations urbaines

ville de Villiers-le-bel

# ÉDITO

## Bâtissons ensemble le nouvel âge de Villiers-le-bel

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, votre équipe municipale travaille à l'élaboration d'un projet de rénovation urbaine des quartiers du Puits-la-Marlière, de Derrière-les-Murs et du Village. Nous avons pris le temps de la réflexion, mais aussi de la concertation avec les habitants, car l'enjeu est immense : il ne s'agit pas de rénover l'existant, mais de donner aux habitants de nos quartiers un meilleur cadre de vie et de nouveaux équipements de qualité. Nous pouvons tous constater les bienfaits de la rénovation urbaine en nous promenant dans le quartier des Carreaux, entièrement remis à neuf.

Chaque quartier a son identité et la rénovation urbaine qui s'engage sera spécifique à chacun d'eux, tout en devant être cohérente dans son ensemble car c'est toute la partie Ouest de Villiers-le-bel qui est impactée : De nouvelles voies pour désenclaver les quartiers, les relier entre eux et rapprocher Villiers-le-bel du grand pôle d'emploi de Roissy, des logements sociaux réhabilités et un soutien puissant aux copropriétés pour les aider à leur amélioration, la rénovation des groupes scolaires, un nouveau gymnase, un nouveau conservatoire de musique, de nouveaux espaces publics de détente et de loisirs. C'est cela rendre la vie meilleure à Villiers-le-bel !

Ce numéro de Villiers-le-bel Infos vous présente le projet définitif de rénovation urbaine du Puits-la-Marlière et de Derrière-les-Murs. Votre équipe municipale aura de nombreuses occasions de venir à vous rencontre pour vous présenter et discuter avec vous du détail des projets concrets qui se réaliseront près de chez vous.

Concernant le Village, la rénovation urbaine sera forcément différente puisqu'il s'agit d'un quartier d'habitat ancien. J'organiserai le 22 juin prochain une grande réunion de présentation et d'échange autour de ce projet, que je veux le plus fidèle possible à vos besoins et vos attentes.

La rénovation urbaine n'est pas un projet tombé d'en haut que les habitants devraient subir passivement. C'est un projet vivant, que nous élaborons ensemble, depuis les premières ébauches jusqu'aux réalisations concrètes.

Il nous est donné la chance de changer profondément le visage de notre ville. Nous ne pouvons le faire qu'ensemble, dans l'écoute et le dialogue. C'est l'engagement que je prends devant vous.

Bien fidèlement,

Jean-Louis Marsac,
Maire de Villiers-le-Bel

JEUNESSE

## Les Mardis de l'insertion

**Accès au droit-Insertion des jeunes : de nouvelles permanences ouvrent leurs portes**

La jeunesse est une période durant laquelle on construit son parcours de jeune adulte, on termine ses études, on cherche son premier emploi, son premier logement… On construit sa vie sociale, professionnelle et personnelle.

Pour répondre davantage à ces besoins, soutenir l'autonomie des jeunes, les aider à consolider leurs parcours, à vivre les transitions qui ponctuent leur chemin vers la vie d'adulte et enfin aider ceux qui ont le plus de difficultés à s'insérer, la Ville renforce l'accueil de ses services dédiés à la jeunesse et mobilise ses partenaires.

Les jeunes Beauvillésois âgés de 16 à 26 ans peuvent désormais se rendre en plus des lieux habituels, tous les **mardis après-midi** (en dehors des vacances scolaires) au sein des locaux du 1 place de la Traverse.

Les **« mardis de l'insertion »** leur permettront de rencontrer, en **un seul lieu et cela sans rdv** préalable :

- les conseillers de la Mission locale ;
- les éducateurs de l'association IMAJ.

Les jeunes pourront aussi échanger de leurs projets de vie, professionnels ou besoins avec les animateurs du centre social Salvador Allende qui sont également présents et rencontrer tous les 15 jours les informateurs du Point information jeunesse ainsi que le référent local du Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ).

Des permanences supplémentaires sont proposées les mercredis après-midi pour rencontrer les informateurs Jeunesse du PIJ qui accompagnent, chaque jeune qui en a besoin, dans les domaines de la santé, l'emploi, la formation, l'orientation ainsi que leur chargé de développement local pour parler de leurs projets pour leur quartier ou leur ville.

Ces nouveaux rendez-vous des droits, seront enrichis prochainement par une nouvelle permanence des conseillers numériques, tous les jeudis après-midi pour faciliter les démarches et le quotidien des Beauvillésois.

INITIATIVE

## Le Fonds de Participation des Habitants (FPH)

**Vous avez une idée pour votre quartier. Vous avez l'envie de mener une action de solidarité, de favoriser le vivre ensemble, d'améliorer le cadre de vie, développer des actions citoyennes ou favoriser la prévention ?**

La Ville est à vos côtés et vous accompagne au travers du Fonds de Participation des habitants !

En effet afin d'encourager les initiatives des Beauvillésois et soutenir la participation des habitants à l'animation du quartier, à construire le mieux-vivre ensemble et à l'amélioration du cadre de vie, la Ville met en place le FPH, un mode de financement souple et rapide qui permet de vous apporter une aide financière pouvant aller jusqu'à 500 €.

Les projets qui peuvent être financés doivent notamment être ouverts à tous et proposés à titre gratuit. Ils seront présentés lors d'une commission d'attribution composée entre autres de vos élus et du délégué du Préfet.

Vos chargés de développements locaux peuvent vous renseigner, vous accompagner dans la constitution de votre dossier et la présentation de vos projets.

- **Abdoul Karim Bamba** pour les quartiers Derrière-les-Murs/La Cerisaie : akbamba@ville-villiers-le-bel.fr ou au 06 87 34 16 96
- **Sara Aouda-Sirizzotti** pour les quartiers Les Carreaux/ Les Charmettes : saouadasirizzotti@ville-villiers-le-bel.fr ou au 06 70 32 28 27
- **Zoé Guitel** pour les quartiers Puits-la-Marlière/ Le Village : zguitel@ville-villiers-le-bel.fr ou au 07 72 30 63 42

BEAUVILLÉSOIS

## Mohamed Boubekeur nous a quittés

**Le 11 février dernier, Mohamed Boubekeur nous a quittés, dans sa 90e année.**

Nous parlons d'un homme qui déclarait avoir passé les 40 plus belles années de sa longue vie à Villiers-le-Bel… Arrivé avec son épouse et leurs enfants à Villiers en 1980, Mohamed était rapidement devenu un beauvillésois « hyper actif ».

Cet humaniste le plus souvent jovial était aussi un homme de caractère et de valeurs, qu'il n'hésitait pas à défendre lorsqu'il les sentait attaquées. Militant politique au Parti Socialiste, membre actif de plusieurs associations, citons parmi d'autres le Tennis club, il fut aussi durant 4 ans le président de l'association « Cœur de Carreaux », qui a l'époque gérait la maison de quartier Boris Vian.

Mohamed Boubekeur consacra également 17 ans de sa vie active au service des Beauvilléoises et Beauvillésois en travaillant à la mairie, plus particulièrement en tant que responsable du service Ville propre. Il était très attaché au service public, comme son épouse Bahria qui pendant des années fut responsable de l'état civil à la mairie. Citoyen de tous les instants, il trouva « tout naturel » de rejoindre les retraités engagés dans le Conseil des Sages lorsque l'heure de la retraite sonna…

Installé depuis quelques mois dans la région ouest, Mohamed Boubekeur a tenu à être enterré ici, à Villiers… attaché pour toujours à notre ville…

Nous tenons à faire part de notre tristesse à son épouse Bahria, à ses enfants et petits enfants, et à présenter nos condoléances à sa famille et ses proches.

URBANISME

# La rénovation urbaine du Village se prépare

**La Convention de Renouvellement Urbain du village sera prochainement signée par l'ensemble des partenaires du projet.**

Pour préparer la mise en œuvre du projet, certaines dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur ce secteur vont évoluer. À cette fin, une procédure de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le projet doit être menée.

Une concertation sur ce projet de modification se déroule jusqu'au 22 mai afin de recueillir l'avis des habitants sur ces dispositions.

Vous retrouverez ainsi sur les sites internet de la Ville et de Grand Paris Aménagement l'ensemble des informations sur ce dispositif.

Un registre matériel d'observations sera mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de Villiers-le-Bel (95400), 32 Rue de la République, ainsi qu'un registre d'observations dématérialisé disponible sur le site internet de Grand Paris Aménagement.

À l'issue de cette période, Grand Paris Aménagement, aménageur de la ZAC du Village, tirera un bilan de cette concertation avant de soumettre le projet de modification du PLU à la Préfecture du Val d'Oise pour instruction du dossier.

URBANISME

# La rénovation urbaine du Village vous sera présentée le 22 juin en mairie

**La convention de rénovation urbaine concerne aussi le Village. Le projet avance et sera présenté aux habitants le 22 juin.**

Le Village fait l'objet d'une étude particulière en raison de son organisation spécifique : on y trouve de petits immeubles et des maisons de ville, pour partie très dégradés. L'enjeu est donc de rénover l'habitat, de donner un nouvel élan à l'immobilier de ce quartier historique, de faciliter les déplacements et le stationnement et de relancer le commerce de proximité.

Après une longue phase d'étude et de concertation, le dossier est désormais prêt. Une réunion de présentation et de concertation des habitants sera donc organisée mercredi 22 juin en mairie. Une information plus détaillée sera communiquée aux habitants du quartier ultérieurement.

URBANISME

# Un nouveau rond-point avenue Pierre Semard

**Il n'a échappé à personne que l'Est du Puits-la-Marlière avait depuis 18 mois bien changé. En effet la plateforme gérontologique et des logements y ont été construits. Le projet de rénovation urbaine (voir les pages « dossier ») prévoit également de réaliser une liaison Est <-> Ouest entre le Puits-la-Marlière et la rue Léon Blum.**

Afin de rendre plus cohérent le maillage routier de ces nouvelles réalisations, la Ville a obtenu du Conseil départemental du Val d'Oise qu'il réalise un giratoire important sur l'avenue Pierre Semard, au niveau du débouché de la rue du Haut du Roy. En face, arrivera la nouvelle rue portant le nom de la grande artiste sculpteuse Niki-de-St Phalle.

Il va de soi que réaliser un giratoire sur l'avenue « principale » de la ville demande des aménagements particuliers.

Tous les foyers beauvillésois recevront dans quelques semaines un flash info détaillé sur cette opération.

Dans l'immédiat, sachez que les travaux impactant la circulation débuteront fin juin et devraient durer environ 5 mois. Les techniciens du Département et de la Ville font le maximum pour que la gêne occasionnée soit la plus minime possible.

URBANISME

# Les Tissonvilliers 3 affichent complet

**Le parc d'activités Tissonvilliers 3, ou ZAE (Zone d'activités économiques), est entièrement commercialisé depuis le 10 mars. Une quinzaine d'entreprises occuperont le site de 15 ha avec, à terme, 200 à 600 emplois.**

Et de trois… Le parc d'activités des Tissonvilliers III, désormais complet, vient compléter les deux premières zones de ce programme inauguré en 2007. L'ensemble s'ajoute à la liste des 72 « ZAE » installées sur le territoire de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, dont Villiers-le-Bel est membre. Le développement économique étant une compétence communautaire, la partie opérationnelle de la commercialisation avait été confiée à l'agence Roissy Développement. Une quinzaine d'entreprises sont installées sur le site, aménagé par Grand Paris Aménagement. Les occupants sont pour la plupart des PME et PMI locales, auditionnées et sélectionnées par la Ville, selon des critères destinés à favoriser l'emploi et le développement économique locaux. Environ 30% des occupants du parc des Tissonvilliers 3 sont des entreprises déjà en activité et présentes à Villiers, 70% sont de nouvelles entreprises. Au final, vers la fin août 2023, la totalité du parc sera en activité, avec notamment un cabinet médical et la RATP.

# LE PRINTEMPS DE LA RÉNOVATION URBAINE

## La rénovation urbaine des quartiers du Puits-la-Marlière et Derrière-les-Murs

Le programme de Rénovation Urbaine est une opportunité extraordinaire pour notre ville. En effet depuis le début des années 1970 et la naissance du quartier de Derrière-les-Murs de Monseigneur, Villiers n'a jamais disposé de moyens aussi importants pour son aménagement. Le Nouveau Programme, dont la convention sera officiellement signée dans quelques semaines par le Maire et ses partenaires, concerne trois quartiers : le Village, le Puits-la-Marlière, et Derrière-les-Murs de Monseigneur.

Rappelons les grands objectifs de la rénovation urbaine qui cependant, selon les quartiers, peuvent varier en terme de priorités : rénover l'habitat et les équipements publics, favoriser les parcours résidentiels positifs et la mixité sociale, désenclaver les quartiers en recomposant le réseau des voies de circulation et l'espace public.

Le quartier de Derrière-les-Murs-de-Monseigneur a en partie déjà bénéficié d'une première rénovation : le secteur des Buttes a été réhabilité et aménagé, le parc de l'Infini a été créé, la rue Averroès permet désormais de relier le boulevard Allende à l'avenue des Erables. L'ensemble architectural constitué du centre socio culturel Salvador Allende, de la crèche et de la PMI a été entièrement réhabilité et étendu.

Par ailleurs depuis dix huit mois environ, les bailleurs sociaux ont entamé un vaste programme de réhabilitations, tant du côté de CDC Habitat que de Val d'Oise Habitat. Pour certains ensembles immobiliers, cette réhabilitation est déjà terminée. Ailleurs elle est en cours ou à venir.

Depuis 3 ans, des rencontres avec les habitants, la Ville et les différents acteurs de la rénovation urbaine ont déjà eu lieu pour informer et surtout concerter. Grâce à la participation des habitants, les projets ont évolué et tenu compte de votre « expertise du quotidien ».

Nous présentons dans ce numéro du Villiers infos les projets à moyen terme qui concernent les quartiers du Puits-la-Marlière et de Derrière-les-Murs-Monseigneur. Nous présenterons le projet du Village un peu plus tard.

## Au Puits-la-Marlière, Cap à l'Est

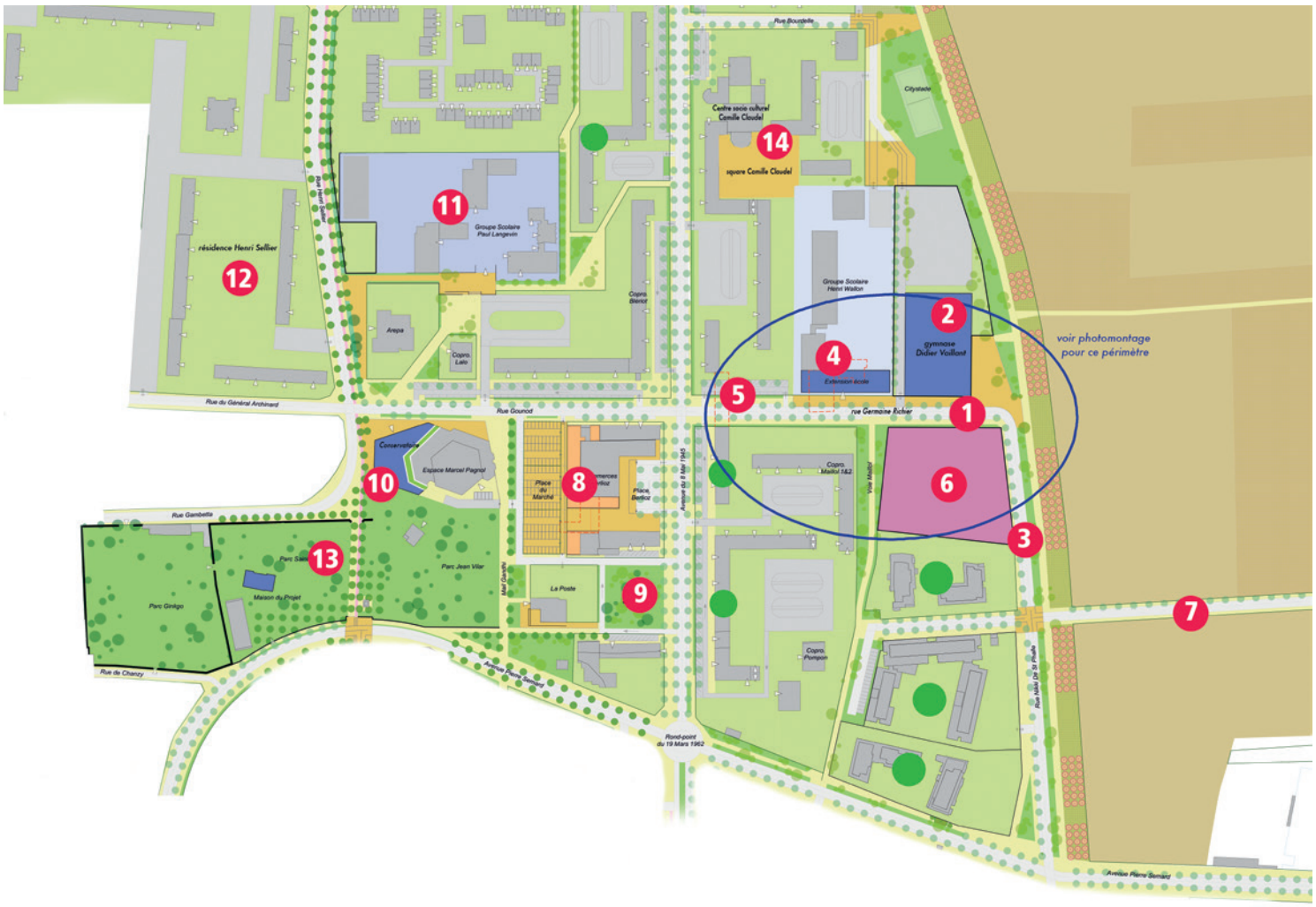


- Opérations terminées ou en cours de finition. Réhabilitations ou construction de nouveaux logements

1. Création de la voie Germaine Richier, prolongement de la rue Gounod
2. Construction du gymnase Didier Vaillant
3. Création de la rue Niki de St Phalle et raccordement à la rue Simone Veil (ex chemin de Montmorency)
4. Déconstruction partielle de l'école maternelle Henri Wallon, puis reconstruction
5. Déconstruction des logements des n°18 et 20 avenue du 8 mai 1945, passage de la nouvelle voie (Cf point 1)
6. Construction de 51 logements locatifs
7. Ouverture de la rue Simone Veil, qui reliera le Puits-la-Marlière à la partie Est de la commune.
8. Le centre commercial Berlioz et la place du marché seront requalifiés
9. Le square Chabrier sera réaménagé pour devenir un espace convivial
10. Un nouveau conservatoire de musique sera construit à proximité de l'Espace Marcel Pagnol
11. Les écoles Paul Langevin et Jean-Jacques Rousseau seront réhabilitées
12. La résidence Sellier sera réhabilitée
13. Les trois parcs Ginkgo, Ste Beuve et Jean Vilar seront réaménagés pour constituer un tout
14. Le square Camille Claudel sera requalifié.

## Au Puits-la-Marlière, Cap à l'Est (suite)

Le Puits-la-Marlière est un ensemble bâti au début des années 60 et constitué de logements locatifs sociaux et de plusieurs copropriétés. Les possibilités d'intervention sur le bâti ne sont donc pas les mêmes. Une partie importante des logements sera réhabilitée, avec et sans le soutien de l'ANRU. Une première tranche de 874 logements de VOH – hors financement Anru – est en cours de réhabilitation, une seconde tranche de 208 logements sera réalisée d'ici 2025 avec le concours des financements de l'ANRU.

Sur le plan de l'aménagement, à moyen terme, c'est bien effectivement dans sa partie Est que le Puits-la-Marlière va connaître un développement important …

**Rappel de ce qui est prévu sur le quartier pour les 4 ans à venir.**

Réhabilitations des logements :

- La 1re tranche des 874 logements de Val d'Oise Habitat sera terminée au 2e trimestre 2022.
- Une dernière tranche de 208 logements sera réhabilitée (il s'agit des anciens logements de la SNI, c'est-à-dire essentiellement dans la partie centre-est du Puits-la-Marlière) d'ici 2025.
- La résidence Henri Sellier, qui comprend 318 logements dont 265 appartenant au bailleur 1001 Vies Habitat, sera réhabilitée. Les travaux devraient démarrer en 2026 et se terminer en 2027.
- La copropriété Mermoz bénéficiera d'un plan de sauvegarde.

**Équipements et aménagement du quartier**

Une nouvelle voie et un complexe sportif seront réalisés. La plateforme gérontologique, déjà construite, ouvrira ses portes dans quelques semaines.

- La nouvelle voie tout d'abord, qui portera le nom de la sculptrice Germaine Richier, sera tracée dans le prolongement Est de la rue Gounod pour se raccorder (indirectement) à la rue Léon Blum pour aller vers les Carreaux. Comme les autres aménagements publics prévus, sa réalisation devrait débuter en 2023 pour une fin courant 2025.

  À cette fin, deux opérations de déconstructions seront nécessaires : celle des cages d'escaliers des 18 et 20 avenue du 8 Mai 1945 (les occupants seront relogés) ainsi que celle d'une partie de l'école maternelle Henri Wallon. Bien entendu, la partie supprimée de l'école sera non seulement reconstruite mais étendue. Les travaux de reconstruction-extension devraient débuter en février 2024 et se termineront durant l'été 2025.
- La plateforme gérontologique dont nous vous détaillerons les services le mois prochain est construite et en est aujourd'hui au stade des finitions. C'est un équipement novateur consacré à la santé des personnes âgées, qui comprend non seulement des services de jour mais aussi un Ehpad et un service d'accueil et d'hébergement des malades d'Alzheimer.
- Le projet de rénovation urbaine portant sur le quartier du Puits-la-Marlière prévoit la réalisation d'un complexe sportif qui portera le nom de l'ancien Maire décédé en 2018, Didier Vaillant. Le gymnase proposera 3 150 m² aux sportifs de tout poil, et comprendra notamment des tribunes importantes (250 places). À l'extérieur, près de 8 000 m² seront aménagés pour les loisirs. Sa construction débutera fin 2022 et il accueillera ses premiers utilisateurs durant le 1er trimestre 2024.

**Un peu plus tard…**

Sur le quartier, trois autres équipements seront concernés par la rénovation urbaine :

- le groupe scolaire Paul Langevin/Jean Jacques Rousseau sera entièrement réhabilité. Les travaux débuteront en 2025. Début 2026, l'école Paul Langevin 2 et le nouveau restaurant scolaire seront livrés. Pour Paul Langevin 1 et Jean Jacques Rousseau, il faudra attendre 24 mois de plus (il faut « reloger » les classes durant les travaux et il est difficile d'envisager de le faire pour toutes les écoles du groupe en même temps).
- À la confluence des quartiers Village, Puits-la-Marlière et Derrière les Murs, les parcs Ginkgo, Ste Beuve et Jean Vilar tant appréciés des habitants seront réaménagés avec la place Victor Hugo pour créer un ensemble vert et accueillant.
- Le conservatoire de Villiers est à l'étroit dans cette petite maison en meulière située dans le parc Jean Vilar. Un nouveau conservatoire sera reconstruit permettant aux nombreux élèves musiciens et professeurs d'étudier dans de bonnes conditions.
- Le centre commercial de la place Berlioz sera restructuré. Ce printemps 2022, le projet n'est pas encore totalement défini, des variantes sont encore à l'étude afin de garantir autant que possible aux commerçants une bonne visibilité et aux chalands un accès facile et agréable.
- Le square Chabrier, peu utilisé en raison de son manque d'attraits et de son enclavement, sera réaménagé avec le concours des habitants.

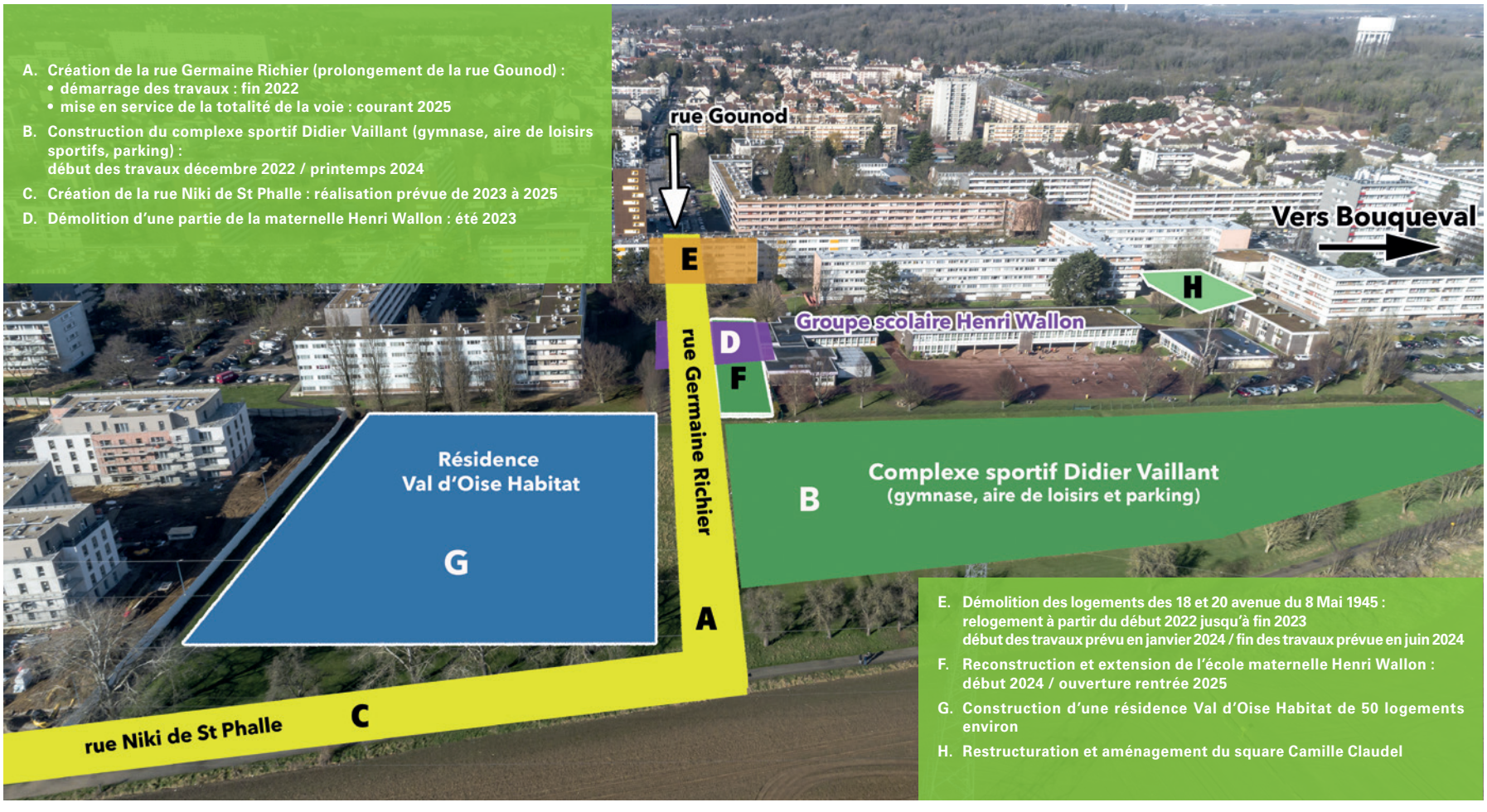

## La rénovation urbaine à Derrière-Les-Murs-De-Monseigneur

La rénovation du quartier a déjà bien commencé…

Une partie des équipements publics a déjà été totalement réhabilitée, autour du centre Salvador Allende, avec la crèche Agnès Desfosses et la PMI, mais aussi avec la création de la rue Averroès, du parc de l'Infini…

### Les réhabilitations des logements CDC Habitat

- Des résidences du quartier ont déjà vu leurs logements réhabilités, aux Buttes par exemple, place des Neuf Arpents, ou aux Burteaux.
- Place Presmane, place de la Traverse ou allée des Commerces, les réhabilitations sont en cours.
- Allée Derrière-les Murs, la réhabilitation démarrera à l'automne 2022 et durera environ deux ans.
- Ces logements qui datent pour l'essentiel de la décennie 70 retrouveront un meilleur confort et seront mieux isolés, ce qui permettra une baisse des charges relatives au chauffage.

### Déconstruire des immeubles pour désenclaver le quartier

- Le projet de la rénovation qui fut présenté aux habitants il y a déjà 3 ans prévoit le désenclavement du quartier. Il s'agit notamment de prolonger le boulevard Salvador Allende vers le cœur du quartier, permettant à terme le passage d'un bus à haut niveau de service (BHNS), ralliant d'une part la gare RER de Villiers puis la gare routière de l'aéroport de Roissy.
- Pour faire passer cette nouvelle voie, les deux tours des numéros 3 et 5 de la place du Bois Joli seront déconstruites durant le second semestre 2023, ainsi que les immeubles des 1 et 3 place du Midi de l'été 2025 au printemps 2026.
- Un nouvel axe de promenade reliera les 3 parcs (Ginkgo, Ste Beuve et Jean Vilar), la rue Jean Bullant et se prolongera jusqu'à la rue Averroès. À cette fin, l'immeuble du 5 allée de Derrière-les-Murs sera déconstruit entre l'automne 2023 et le printemps 2024.
- L'allée des Commerces sera rendue carrossable et prolongée jusqu'à l'avenue des Erables.

### Relogements

Bien sûr, les locataires des immeubles qui vont être déconstruits seront relogés.

- C'est presque terminé pour les familles des 3 et 5 de la place du Bois Joli.
- Pour les locataires du 5 allée de Derrière-les-Murs et du 3 allée Derrière-les-Murs, mitoyens du 5 (1 seul côté), le relogement débute durant ce printemps 2022 et durera 12 mois environ.
- S'agissant des habitants des 1 et 3 place du Midi, le relogement démarrera également en 2022 mais devrait durer 2 ans et demi.

### Résidentialisation des immeubles et résidences

Lorsque les travaux de réhabilitations et certains travaux d'aménagement seront terminés, les résidences comprenant au total près de 1 000 logements seront résidentialisées.

*NB. : un tracé alternatif de la voie prolongeant le boulevard S. Allende a été défini qui permettra d'éviter la copropriété du Pré de l'Enclos 1. Le plan incluant ce nouveau tracé n'est pas encore disponible.*

### Le quartier Derrière-les Murs-de-Monseigneur en rénovation urbaine : principales étapes et interventions du projet

1. Les 811 logements CDC Habitat seront réhabilités (déjà en partie réalisé).
2. Les tours des n°3 et 5 de la place du Bois Joli seront déconstruites.
3. L'immeuble du n°5 allée Derrière-les-Murs sera déconstruit.
4. Les immeubles des n°1 et 3 de la place du Midi seront déconstruits.
5. Après les déconstructions (2 et 4), les travaux de la nouvelle voie permettant le passage du BHNS seront engagés.
6. Un nouvel axe de promenade sera créé prolongeant la rue Jean Bullant requalifiée. Il conduira jusqu'à la rue Averroès.
7. L'allée des Commerces sera prolongée rendue carrossable, et débouchera sur l'avenue des Erables.
8. Des placettes conviviales seront créées ou aménagées pour conserver le caractère familial du quartier.
9. Le mail Gandhi sera prolongé jusqu'à la nouvelle place du Bois Joli.
10. La copropriété du Pré de l'Enclos 2 verra son Plan de sauvegarde se poursuivre
11. Afin de renouveler l'offre, des logements seront réalisés en petits collectifs, individuels et semi individuels.

- Place de la Tolinette : il est prévu de lancer la résidentialisation à la fin de l'année 2023.
- Pour les résidences suivantes, (voie Avérroes) des numéros 2, 4 et 6 place des Neuf Arpents, des 1 et 3 Derrière-les-Murs, des 2, 4 et 6 allée Derrière-les-Murs, des place Joseph Presmane et du Bois Joli ou les numéros 1, 3 et 5 place de la Traverse ou du 1 rue des Commerces, les résidentialisations débuteront au printemps 2024 et prendront en tout 3 ans, soit jusqu'à l'été 2027.
- La copropriété Pré de l'Enclos 2 verra sa résidentialisation démarrer dès le printemps 2022 pour se terminer à la fin de l'été 2023.

**Aménagements publics**

- Au cœur du quartier, des places de convivialité, du Bois Joli, de Derrière-les-Murs et des Commerces seront aménagées ou réaménagées pour que le quartier garde son caractère familial et son identité.
- Le projet urbain de la Ville prévoit de créer du lien entre le quartier Derrière-les-Murs-de-Monseigneur et celui du Puits-La-Marlière. Ainsi le mail Gandhi sera prolongé jusqu'au cœur de DLM.
- Un cheminement piéton le long de l'allée des Charmes sera réalisé, permettant de relier le Parc de l'Infini au boulevard Salvador Allende.
- L'allée piétonne qui longe le groupe scolaire Émile Zola sera requalifiée et participera au maillage piétonnier de la ville en direction de la gare RER. Elle permettra également de mettre en valeur le parvis du groupe scolaire Emile Zola et facilitera l'accès au complexe sportif Nelson Mandela.

**Les travaux relatifs au passage du Bus à Haut Niveau de Service**

Si le passage de ce bus tant attendu par les habitants du Village, de la Cerisaie et de Derrière-les-Murs nécessite préalablement des déconstructions (voir plus haut), la mise en place d'un nouveau transport en commun en site propre sur une partie de son trajet (disposant de sa propre voie comme la ligne 20 qui relie la gare RER à Roissy aujourd'hui, en passant par l'hôpital de Gonesse) nécessite des aménagements complexes sur tout le parcours du bus, non seulement dans le quartier Derrière-les-Murs mais aussi au delà en allant vers la gare en passant par le site de l'ancien hôpital Adelaide Hautval. C'est la raison pour laquelle les travaux débuteront en 2025 pour durer jusqu'en 2029.

**Déconstructions et passage de la voie du BHNS à Derrière-les-Murs**

**A. déconstruction des n°3 et 5 de la place du Bois Joli de avril à décembre 2023**

**B. déconstruction du n° 5 allée Derrière-les-Murs de octobre 2023 à avril 2024**

**C. déconstruction des n° 1 et 3 place du Midi de juin 2025 à avril 2026**

**D. création de la voie nouvelle permettant le passage du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de 2025 à 2029**

PÔLE RETRAITÉS

# Le printemps des retraités

**Après deux années rendues pénibles par la crise sanitaire, les activités et sorties battent son plein en ce printemps pour les retraités de la commune qui participent aux différentes actions proposées par le Pôle Retraités du CCAS.**
**Il reste cependant quelques places pour la sortie à Creil du 31 mai (voir infos ci dessous) et pour le voyage d'une semaine en Alsace du 4 au 11 juillet (infos ci dessous).**
**Ajoutons qu'il reste également des places pour la conférence gratuite proposée le 20 juin à Raymond Labry sur l'apiculture.**

## Voyage en Alsace

Vous ne connaissez pas Mittelwhir ? Du 4 au 11 juillet 2022, la Ville propose aux retraités de Villiers une belle échappée dans ce petit village viticulteur, entre Colmar et Riquewihr, au cœur d'un terroir alsacien. Des bords du Rhin aux sommets vosgiens...

**Au programme :**

**Jour 1 :** Arrivée du groupe en fin d'après-midi et installation

**Jour 2 :** Mittelwhir et Riquewihr, promenade à pied, apéritif et petit train.

**Jour 3 :** Les Vosges, visite d'une confiserie, déjeuner de ferme, visite de fromagerie, Col de la Schlucht et Crêtes et la vallée de Munster !

**Jour 4 :** atelier Baeckaoffa avec un chef et visite d'une distillerie

**Jour 5 :** Dégustation chez le viticulteur, soirée alsacienne

**Jour 6 :** Promenade à la Nécropole de Sigolsheim et découverte de Colmar, visite guidée.

**Jour 7 :** Route des vins en passant par Kaysersberg et Eguisheim

**Jour 8 :** retour à Villiers-le-Bel.

**Hébergement en chambre pour deux personnes.**

**Tarif :** de 287 à 455 euros selon votre revenu (incluant transport, pension complète, assurance…).

## Visite guidée du Musée Gallé-Juillet et de la Maison de la Faïence à Creil

Découvrez l'histoire de la Faïencerie de Creil (Oise) qui se développe au XIXe siècle et acquiert rapidement une réputation équivalente à celle des porcelaines de Gien. Vous poursuivrez cette sortie par la visite de la maison de l'illustre famille bourgeoise Gallé-Juillet, encore parée de quelque 5000 objets d'arts décoratifs et de beaux-arts, meubles, souvenirs personnels. Un beau voyage dans le temps…

**Date : lundi 31 mai**
**Départ de Villiers : 12h40 • Fin : 17h30**
**Participation : 15 euros.**

## En bref

- **Coiffure à l'œil :** retraité(e) de Villiers, savez vous que vous pouvez bénéficier d'une prestation coiffure gratuite à domicile ? Prenez rendez-vous en appelant au 01 34 29 29 44, le lundi soit à 14h30 ou 15h30, hors période de vacances.
- **C'est à Lire :** Vous êtes retraité(e) et aimeriez faire de la lecture aux plus petits dans les écoles de la ville ? Contactez le Pôle Retraités qui les mettra en contact avec la référente de l'association « Lire et faire lire ».
- **Journée surprise…** Comme chaque année ou presque (covid), le Pôle Retraités du CCAS propose aux retraités de la commune une sortie à la journée avec déjeuner dans un cadre convivial et animations, le tout pour 12 euros… Inscription obligatoire auprès du Pole retraités.

- **Dons de laine**

De fil en aiguille, depuis 2018, nos tricoteuses tricotent des écharpes roses pour Octobre Rose ! Des écharpes transformées en couvertures pour le Centre d'hébergement France Horizon, des layettes de bébés pour l'association Action d'Avenir, les PMI ou des bénéficiaires de l'épicerie sociale...

Vous avez de la laine à donner ? Contactez :

- Annie au 06 67 15 86 31,
- ou Marie-Hélène au 06 73 14 20 51,
- ou Catherine au 06 14 45 63 66.

Vous pouvez aussi l'apporter directement au foyer Raymond Labry, 4, rue des Lilas.

INITIATIQUE

# Chronos : les enfants de Villiers décernent un prix littéraire !

**50 élèves de l'école maternelle Henri Wallon se sont déplacés aux urnes ce 12 avril pour les votations du prix Chronos.**

Créé en 1996, le Prix Chronos de littérature invite les auteurs et lecteurs à se questionner sur les âges, les souvenirs, les relations entre les générations, la vieillesse, la mort, les secrets de famille ainsi que la transmission des savoirs. Parce que « Grandir, c'est vieillir... Vieillir, c'est grandir », le prix Chronos poursuit plusieurs objectifs au-delà de sa veine littéraire, puisqu'il est stimulateur de lien intergénérationnel, développe le goût de la lecture et de langue française. Il contribue aussi à la citoyenneté par le vote, promeut la rédaction, l'illustration et l'édition de contenus.

Ce sont d'ailleurs pour toutes ces qualités que Corinne Vallet initiatrice des Ateliers Part'Age à l'école maternelle Henri Wallon invite chaque année, et ce depuis plus de 10 ans, ses élèves de classes de grande section à élire leur album préféré parmi une liste choisie par les organisateurs du prix Chronos.

Cette année 4 albums sont en lice et les élèves ont dû se déterminer entre « Les vieux enfants », « Monsieur Leblanc et l'homme en noir », « C'est l'histoire » et « Mon papy perce neige », ce qui n'était pas facile... « surtout lorsqu'il s'agit à cet âge de garder un secret», ajoute en souriant Corinne Vallet.

Dès le début mars, afin que les élèves puissent bien choisir et voter, plusieurs lectures ont été faites en classe, pour présenter chaque album, par monsieur Laurent Mourigeaud, également instituteur à Henri Wallon maternelle.

Le 12 avril, c'est l'album « Les vieux enfants » qui a retenu l'attention de nos jeunes votants, remportant 17 bulletins sur 50. Elu à 30% et quasiment au coude à coude avec « Monsieur Leblanc et l'homme en noir » (15 voix), les votes ont eu lieu dans le plus grand secret.

Munis de leur carte d'électeur Chronos, c'est sous l'œil attentif de monsieur Marsac que nos jeunes citoyens ont officialisé tour à tour leur vote. Ajoutés à ceux d'autres écoles, ils seront comptabilisés par la Fondation Nationale de Gérontologie, à l'origine de ce Prix, qui communiquera bientôt le nom de l'heureux gagnant du prix Chronos national… Mais pour l'heure patience…

ÉMANCIPATION

# Base Vélo : rentrée générale à la vélo-école !

**Lancée en 2020, la Base Vélo a rouvert en avril, notamment lors des vacances qui viennent de se terminer Petits et grands de toutes générations, femmes et hommes, filles et garçons, jeunes des écoles, collèges et lycées peuvent apprendre à faire du vélo (ou se perfectionner) et comment rouler en ville pour la sécurité de tous.**

L'objectif est double : apprendre à tout le monde, pas seulement aux jeunes, à faire du vélo ; connaître les règles de la circulation pour se déplacer en ville avec un maximum de sécurité. La base vélo est une vélo-école. Quel que soit leur âge - on apprend à tout âge - les participants sont accueillis gratuitement, sur inscription, par un animateur du service des sports, un membre de l'ASAC (Association sportive amicale Corot) et, pour une trentaine de séances destinées aux scolaires, par un animateur du centre de loisirs des jeunes (CLJ). Les animatrices des centres socio-culturels proposent aussi l'inscription aux sessions de la base vélo. Sur place, une centaine de vélos toutes tailles sont mis à disposition, ainsi que casques et gilets de sécurité, mais on peut venir avec son propre engin. En moyenne, 6 à 8 séances suffisent pour que toutes et tous s'élancent avec confiance et assurance dans la ville.

**Base vélo de Villiers**
Parc de sports et des loisirs
Rue du Champ Bacon

**Accès libre et gratuit sur inscription**
Renseignements et inscriptions :
basevelo@ville-villiers-le-bel.fr

**Du 25 avril au 7 novembre 2022**

**Pendant les vacances**

**Printemps et Toussaint :** du lundi au jeudi 10h-11h30 et 14h-15h30
**Été, du 6 juillet au 12 août :** du lundi au jeudi 9h-10h30 et 10h30-12h
**Le vendredi :** randonnée

**Hors vacances scolaires, en mai-juin :** le mercredi 10h-11h30 et 14h-15h30

# Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

## Villiers-le-Bel pour tous

### Le combat pour l'égalité femme-homme : un combat durable pour une ville d'avenir.

La situation des femmes dans leur vie professionnelle, sociale et privée reste fragile et souffre encore de différences de traitement. Ces inégalités entre les femmes et les hommes ne sont pas acceptables.

Si le 8 mars, journée internationale des droits des femmes rend visible le sujet de l'égalité, elle ne doit pas faire oublier qu'il s'agit là d'un enjeu et d'un combat au quotidien.

Ainsi l'équipe municipale a intégré l'égalité pour toutes et tous dans l'ensemble de ses actions, La promotion de l'égalité est pour nous un objectif permanent, qui est décliné dans chaque politique publique et action mise en œuvre pour les Beauvillésois ou au sein de l'administration.

Pour cela un triptyque guide notre action : garantir des droits, promouvoir l'égalité et la construire au quotidien.

Nous œuvrons à garantir, au sein des services municipaux, l'égalité entre les agentes et agents de la ville. Pour cela nous avons adopté un nouveau plan pour trois ans afin de promouvoir la mixité et améliorer l'équilibre des temps de vie professionnelle et personnelle.

Au-delà de la journée symbolique du 8 mars, promouvoir l'égalité, c'est pour nous, aussi la nécessité d'organiser tout au long de l'année, des actions d'information, de sensibilisation, de valorisation de l'égalité à la fois auprès des services municipaux mais aussi auprès des habitants, des partenaires et des associations.

Des spectacles, débats, conférences, projections, jeux, expositions et manifestations sportives sont proposés aux Beauvillésois pour parler d'égalité et faire l'égalité ensemble. Une programmation riche est aussi proposée aux Beauvillésois lors de la semaine de l'égalité qui leur permettra de découvrir de nouveaux spectacles, de débattre avec des juristes des droits, de déconstruire les stéréotypes sexistes au travers de la culture, du sport ou du jeu.

Enfin construire l'égalité, c'est également construire la ville en réalisant des aménagements qui laissent toute la place aux femmes et facilitent les usages par les femmes d'espaces trop souvent occupés par les hommes. C'est aussi valoriser l'apport des femmes dans la construction du monde et de la société en donnant aux rues de Villiers-le-bel, des noms de femmes. Depuis le début d'année, quinze nouvelles rues portent désormais des noms de femmes illustres.

Lutter pour l'égalité, c'est enfin, mener un des combats sociétaux les plus difficiles : lutter contre les violences faites aux femmes. Là-aussi nous avons renforcé notre action et nous nous sommes dotés de nouveaux outils pour mieux accompagner les femmes et les enfants victimes de violences intrafamiliales.

Villiers-le-bel pour tous, c'est la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice pour toutes.

Les élus de la majorité, « Villiers-le-bel pour tous »

## Ma voix, ma Ville

### La désertification médicale de notre chère ville est en marche.

Le cabinet médical Val de France, la première maison de santé pluriprofessionnelle d'Ile-de-France inaugurée en 2010 à Villiers le Bel, est en grand danger.

Notre centre médical pourrait fermer ses portes en 2023.

En effet, suite au premier départ d'un médecin il y a quatre ans, aucun successeur n'a à ce jour été trouvé. Cette année, ce sont quatre médecins supplémentaires qui quitteront le cabinet.

Si ces médecins ne sont pas remplacés, le centre médical, dans lequel 10 000 de nos concitoyens (soit un habitant de Villiers-le-Bel sur trois) se soignent régulièrement, fermera ses portes.

Cette situation nous amène à nous interroger.

Pourquoi depuis 2018 le premier médecin ayant quitté le cabinet n'a toujours pas été remplacé?

Pourquoi le départ en 2022 de quatre autres médecins rendra inéluctable la fermeture de notre centre de santé?

Les professionnels de santé du cabinet privé médical Val de France ont tiré la sonnette d'alarme et nous ont apporté de nombreuses réponses dans leur lettre de vœux de la nouvelle année.

Avec une certaine transparence ils nous ont apporté les éléments chiffrés expliquant pourquoi il est financièrement impossible pour eux de maintenir la barque à flot avec cinq médecins en moins (chaque médecin payant 2400€ TTC par mois de loyer).

La société Ancillia qui gère le centre médical se doit d'apporter à la Ville et à ses habitants la même transparence sur la situation, à l'instar des professionnels libéraux du centre médical.

Son président et son directeur général affirmaient pourtant dans un document intitulé Soigner à Villiers le Bel (publié en 2010) que "les professionnels de santé libéraux sont unis dans un projet médical commun mais ne sont engagés solidairement ni dans un cadre juridique ni dans un cadre financier".

Les gérants de la société ont bénéficié du soutien de la Ville, d'une subvention de l'ANRU ainsi que d'une subvention de la Région Ile-de-France et ils ont pu acquérir les locaux de la CPAM en 2009 à un coût qui semble pour le moins avantageux.

La société Ancillia a pour ces raisons une obligation morale de transparence vis-à-vis de la Ville et de ses habitants.

Le président de cette société qui est également président du Syndicat des médecins de Paris soulignait dans une tribune que la désertification médicale était en marche et s'aggravait dans notre pays et qu'il était urgent de soutenir les soignants libéraux et les jeunes médecins. Il a le devoir de faire tout son possible pour que le centre médical reste ouvert.

Il serait désastreux pour notre ville et nos habitants, notamment après ces deux années de pandémie historique, de voir ce centre de santé fermer et son personnel quitter la Ville.

La municipalité se doit de prendre le taureau par les cornes, d'informer la population et s'assurer que les parties prenantes agissent pour le maintien d'une démographie médicale digne de ce nom pour nos concitoyens.

Groupe Ma Voix Ma Ville

PORTRAIT

# Carine et les racines

**Carine de Boissezon a été décorée de la Légion d'honneur, sur proposition du ministère de la Transition écologique, pour son parcours et son engagement professionnel exceptionnels. L'occasion pour Villiers-le-Bel Infos de revenir sur l'itinéraire de celle qui a grandi dans le quartier de Derrière-les-Murs de Monseigneur.**

*« C'est chez moi ! »*, dit-elle à son directeur financier quand il lui parle de son projet de création d'une école de boxe à Villiers-le-Bel dans un objectif d'inclusion. Carine de Boissezon, née à Sarcelles, grandit et effectue sa scolarité à Villiers, qu'elle ne quitte que pour son premier job. *« L'enfant de Villiers »*, directrice développement durable d'EDF, a un parcours d'excellence, consacré par une Légion d'honneur reçue l'automne dernier. La fille de Bernadette Lombard, *« Madame la directrice »* (de l'école Ferdinand Buisson), figure locale qui a marqué des générations d'élèves, est fière de cette décoration. Mais l'ancienne lycéenne de Jean-Jacques Rousseau semble encore plus fière d'être montée sur scène au Casino de Paris avec ses camarades de l'époque et leur professeur du Conservatoire, Pascal Brun, pour un concert-hommage à Daniel Balavoine. *« Ça marque une vie ! »* Élevée dans l'idée que *« tout est possible »*, que culture et éducation *« aident à devenir ce que nous sommes »*, Carine reste liée à ses amis d'enfance, présents à sa remise de décoration. Un regret : moins de temps pour la musique. Mais elle *« accompagne un peu »* deux de ses quatre enfants, à la guitare et au hautbois. Son projet : racines et transmission.

Bernadette Lombard et sa fille, Carine de Boissezon : un duo beauvillésois plein d'énergie !

PORTRAIT

# Champion de Boxe : Loïc remet sa ceinture en jeu !

Avec 12 victoires et aucune défaite, Loïc Kinzonzi est remonté sur le ring le 12 mars 2022. La remise en route a été difficile et la perte du 1er round scella la rencontre. Pour autant, cette défaite laisse à Loïc toutes ses chances jusqu'à la finale… Short et débardeur noirs floqués du sigle de la Boxing Cool Academy, club de boxe de Villiers-le-Bel, il va enchaîner les combats pour remettre en jeu sa ceinture de champion 2018 au tournoi Boxer Inside.

*« Je combats pour rendre hommage à mon père décédé il y a peu »* confie-t-il. Boxeur sur le tard, il enfile les gants à 30 ans et commence les compétitions à 38, au moment de son divorce : *« La boxe a toujours été un exutoire pour moi »* explique ce papa de 2 filles, de 12 et 11 ans, ses meilleures fans.

### Toucher sans se faire toucher

À 45 ans, Loïc sait qu'il va affronter des « petits » jeunes, d'autant qu'il sera cette année pour la première fois dans la catégorie des lourds, de plus de 90kg. *« Ça va cogner fort »* reconnaît-il et il s'y prépare sans relâche au gymnase Nelson Mandela soir après soir. Il a la technique, l'expérience et une philosophie du club : *« la boxe ce n'est pas seulement taper ; c'est un état d'esprit. C'est un jeu aux antipodes de la violence ».*

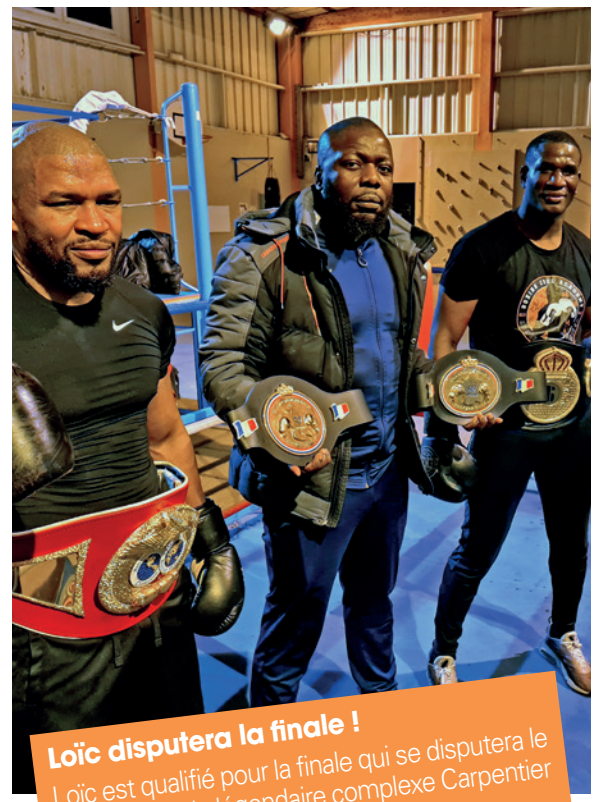

**Loïc disputera la finale !**
Loïc est qualifié pour la finale qui se disputera le 18 juin, dans le légendaire complexe Carpentier à Paris… infos à suivre…

PORTRAIT

# Tennis club de Villiers : une équipe féminine au top !

**L'équipe féminine du Tennis club de Villiers (TCVB) : une équipe d'exception. Dix joueuses professionnelles dont les résultats inscrivent le TCVB dans le peloton des 20 premiers clubs français. L'élite, qualifiée pour le championnat national de 1ère division : 5 rencontres entre le 1er et le 29 mai, dont deux à domicile, à Villiers.**

Elles ont gravi les échelons du classement un à un depuis une dizaine d'années, progressant sans cesse jusqu'au plus haut niveau, la 1ère division nationale. Les dix joueuses top niveau, âgées de 15 à 25 ans, sont toutes des pros. Elles évoluent aussi dans le circuit international, ce qui ne les empêche pas d'être fidèles au TCVB, où la moitié d'entre elles s'entraîne à l'année. D'origines diverses, notamment française, espagnole ou ukrainienne, elles « font du tennis toute la journée » explique leur capitaine et entraîneur depuis toujours, Jérôme Boulay. Les rencontres à domicile débuté le 8 mai dernier et se poursuivront le 22 mai prochain, avec les équipes venues de Villeneuve-d'Ascq (près de Lille) et de Blagnac (près de Toulouse). Pour encourager les joueuses du TCVB et admirer du beau tennis, rendez-vous au parc des sports, 9h-14h. Entrée gratuite.

# CAMÉLIA JORDANA EN CONCERT

**Samedi 28 mai 2022**

ESPACE MARCEL PAGNOL

Révélée par La Nouvelle Star en 2009, Camélia Jordana rafraîchit et réinvente la chanson française en racontant son quotidien de femme. Elle vient nous chanter « facile x fragile » en live, **samedi 28 mai 2022 à 20h30 à l'Espace Marcel Pagnol,** un double album fascinant et éclectique, entre tubes pop et titres intemporels, qui signe son grand retour.

# MICRO FOLIE & MINI LAB

MAISON JACQUES BREL

**Réalité virtuelle :** La ville vous équipe d'un casque de réalité virtuelle, pour plonger dans un monde ultra-réaliste, samedi 21 mai.

**Afro-Flex :** Venez personnaliser vos textiles lors de cet atelier flocage sur le thème de l'Afrique, samedi 21 mai 2022 de 14h30 à 17h30.

**Thermofor'Masquage :** On va créer des masques africains avec la technique sur thermoformage samedi 4 juin 2022 de 14h30 à 17h30.

**Ateliers Kid Lab :** Tous les mercredis de 14h30 à 16h30, venez découvrir l'impression 3D, la robotique ou la découpe numérique…

# ESCALE EN TERRES D'AFRIQUE

## Une journée à Takalédougou

**Vendredi 3 juin 2022**

MAISON JACQUES BREL

Du réveil à la préparation des repas, en passant par la sieste et le travail dans les champs… **Vendredi 3 juin 2022 à 19h à la Maison Jacques Brel** on vous raconte le quotidien d'un village, au sud-ouest du Burkina Faso, en bordure du fleuve Comoé.

Dès 3 ans.

## La pluie des mots

**Mercredi 8 juin**

MAISON JACQUES BREL

Comme toutes les petites filles de son village, Aissatou aide à préparer les repas, chercher l'eau, ranger, laver du linge. Mercredi 8 juin 2022 à 15h à la Maison Jacques Brel, venez découvrir comment elle a réussi, grâce à sa détermination, à son imagination et son amitié avec un lion, à aller à l'école pour apprendre à lire.

Dès 3 ans.

# SCÈNES OUVERTES

**Tu as du talent ? En chant, en musique ou en danse ?**

Alors inscris toi aux scènes ouvertes de Villiers-le-Bel pour tenter de gagner la réalisation de ton clip !

Le grand gagnant bénéficiera d'une équipe de tournage professionnelle pour la production et la réalisation d'un clip. Les autres talents retenus pourront participer au concert organisé sur la grande scène de la Fête de la Musique le mardi 21 juin ou se produire sur la scène de la Fête de la Ville le samedi 2 juillet 2022.

### Rendez-vous dans les centres socioculturels de la Ville

**SCÈNE OUVERTE "DANSE"**
**Mercredi 15 juin à 18h30**
CENTRE SOCIOCULTUREL SALVADOR ALLENDE, BOULEVARD ALLENDE

**SCÈNE OUVERTE "CHANT / SLAM"**
**Jeudi 16 juin à 19h30**
CENTRE SOCIOCULTUREL CAMILLE CLAUDEL, 32 BIS, AVENUE DU 8 MAI 1945

**SCÈNE OUVERTE "RAP / MUSIQUES URBAINES"**
**Vendredi 17 juin à 19h30**
CENTRE SOCIOCULTUREL BORIS VIAN, 4, RUE SCRIBE

**Infos et inscriptions : 01 39 94 07 55 ou dans les centres socioculturels**

**Venez découvrir et soutenir les talents beauvillésois !**

VILLIERS-LE-BEL INFOS

Direction de la publication : Jean-Louis Marsac
Responsable de la rédaction : Laurent Le Texier
Rédaction : service communication & Aude Tournoux - Photos : C. Angeli, David Pichevin, Ariel Arias
Maquette : scoopcommunication Mise en pages : LATITUDE 0400/21 Impression : Imprimerie RAS - journal imprimé sur papier majoritairement recyclé